DROIT DU TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

Référent santé sécurité et QVCT : cadrer la mission, repérer et alerter

La désignation d'un référent santé sécurité laisse souvent la personne sans repère. Elle ignore ce qu'on attend d'elle. Elle craint d'endosser une responsabilité qui ne lui revient pas. Les salariés la sollicitent sur des sujets qui relèvent du médecin du travail ou de la hiérarchie et elle ne sait pas comment orienter. Une séance courte à distance pour poser le cadre de la mission avant d'aller plus loin. Vous identifiez le périmètre du référent et sa place parmi les autres acteurs de la prévention. Vous repérez les situations qui appellent une remontée et celles qui relèvent d'une action immédiate. Vous savez vers qui orienter un salarié et quelles traces conserver.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,21 jour — 1,50 h	**À distance**	**À partir de 950 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Salariés désignés comme référents santé sécurité et qualité de vie au travail et responsables qui accompagnent cette désignation.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Délimiter le périmètre de la mission de référent et ses limites
- Situer le référent parmi les acteurs internes et externes de la prévention
- Repérer les situations qui appellent une remontée immédiate
- Orienter un salarié vers l'interlocuteur adapté à sa situation
- Conserver une trace des signalements et des actions engagées

03 Programme détaillé

M1 Le périmètre de la mission

- Ce que le référent fait et ne fait pas
- Objet de la désignation et place dans l'organisation
- Articulation avec l'employeur le comité et le service de santé au travail
- Limites de l'intervention du référent sur les situations individuelles
- À retenir : Le référent contribue à la prévention sans transférer sur lui la responsabilité de l'employeur.

M2 Repérer et contribuer à la prévention

- Observer les situations de travail
- Signaux observables d'une situation de risque physique ou psychique
- Contribution à l'évaluation des risques et au plan d'actions
- Actions de prévention simples relevant du périmètre du référent
- Cas pratique : Trois situations de travail sont décrites et les participants indiquent ce que le référent peut engager.

M3 Alerter orienter et tracer

- Les bons relais au bon moment
- Interlocuteurs internes et externes selon la nature de la situation
- Conduite à tenir face à un salarié en difficulté manifeste
- Trace écrite des signalements et suivi des suites données
- À retenir : Une alerte transmise et datée protège le salarié concerné autant que le référent.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 950 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr